



**DECLARATION COMMUNE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES INGENIEURS ECOLOGUES ET
DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'ÉCOLOGIE SUR LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET LES MEILLEURES
PRATIQUES QUI SOUS-TENDENT LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

juin 2010

Les questions d'environnement sont un des enjeux majeurs du monde moderne et l'écologie scientifique prend dans ce contexte un rôle de premier plan. Les chercheurs et les professionnels travaillant dans les secteurs de l'écologie fondamentale et appliquée ont beaucoup à dire sur l'état de la biodiversité, sur les causes et les conséquences de la perte de biodiversité ou la détérioration des habitats, et sur la capacité des sociétés humaines à réduire l'impact sans précédent qu'elles ont sur l'environnement et qui menace l'ensemble des êtres vivants, humains et non humains. Pourtant, force est de constater qu'il existe toujours un grand décalage entre l'excellence des travaux de recherche fondamentaux et de la pratique de l'écologie appliquée et les mesures visant à réduire les impacts environnementaux qui ont la faveur des décideurs politiques et économiques.

Afin de sortir de cette situation, et en s'appuyant sur des faits établis rigoureusement, nos deux organisations déclarent que :

- Les menaces actuelles et futures sur la biodiversité sont si grandes qu'elles doivent faire l'objet de la plus grande attention de la part des décideurs politiques et économiques. La biodiversité a une valeur intrinsèque majeure et de nombreuses études démontrent que sa préservation à long terme est l'unique garant de la pérennité des services écosystémiques dont dépendent les sociétés humaines.
- La SFE et l'AFIE sont prêtes à s'impliquer ensemble dans l'effort national et international d'identification des priorités pour la recherche scientifique et les pratiques de gestion conservatoire afin de mieux évaluer l'état actuel de la biodiversité, mieux comprendre les causes et les conséquences de son érosion par les activités humaines, et appréhender les moyens par lesquels la biodiversité peut-être préservée, voire restaurée.
- Une approche de conservation de la biodiversité fondée sur des faits validés par l'analyse scientifique nécessite de nouvelles collaborations multidisciplinaires. Les membres de nos deux organisations sont activement engagés dans les travaux de recherche en écologie fondamentale et la pratique au quotidien de l'écologie appliquée. Nous appelons à un dialogue plus ouvert entre scientifiques, décideurs politiques et économiques, et praticiens de la préservation de la biodiversité pour renforcer la prise en compte des avancées scientifiques dans les pratiques de gestion et d'aménagement.

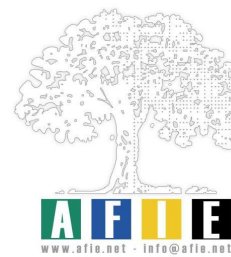
- L'objectif de la *Convention sur la Diversité Biologique* d'un ralentissement significatif de l'érosion de la biodiversité avant 2010 n'a pas été tenu. Une nouvelle stratégie et de nouveaux objectifs post-2010 doivent être définis d'ici l'automne 2010. Les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à de nouveaux objectifs plus réalistes doivent s'appuyer des fondements scientifiques solides et les meilleures pratiques de gestion; nos deux organisations représentant nos membres respectifs sont prêtes à mobiliser les compétences et expertises de leurs membres afin de contribuer significativement au processus d'élaboration d'une stratégie nationale sur la biodiversité post-2010.



Fondée en 1968, la SFE est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, reconnue d'utilité publique, dont le but est de faire rayonner les sciences de l'écologie en France en y associant tous les écologues professionnels français. Elle a pour objet d'encourager et de développer l'étude de l'écologie sous tous ses aspects, de l'écologie évolutive à l'écologie fonctionnelle, de l'écologie moléculaire à l'étude du fonctionnement des écosystèmes, de l'écologie fondamentale à la résolution des grands problèmes environnementaux que sont le déclin de la biodiversité et les changements globaux.

Courriel : sfecologie@gmail.com

Web : <http://www.sfecologie.org>



L'Association Française des Ingénieurs Ecologues

Etablie depuis 1979, l'AFIE est constituée de professionnels travaillant dans le secteur de l'écologie appliquée au sein de bureaux d'études, de collectivités territoriales, de services de l'état, d'établissements publics, de laboratoires de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur, d'ONG et d'associations.

Les prises de conscience et les législations française et européenne relatives à l'écologie se sont considérablement développées au cours des dernières décennies. La préservation des habitats et des espèces doit être parfaitement intégrée à tout projet d'aménagement du territoire, de gestion de milieux, de construction d'ouvrages d'art et des activités du bâtiment ; ce qui implique la mobilisation de véritables compétences en écologie.

Dans ce cadre, l'AFIE se donne vocation à promouvoir des compétences et des savoir-faire de pointe en génie écologique dans le souci de prise en compte des enjeux de préservation du patrimoine naturel français dans tous les secteurs d'activités.

Courriel : contact@afie.net

Web : <http://www.afie.net>